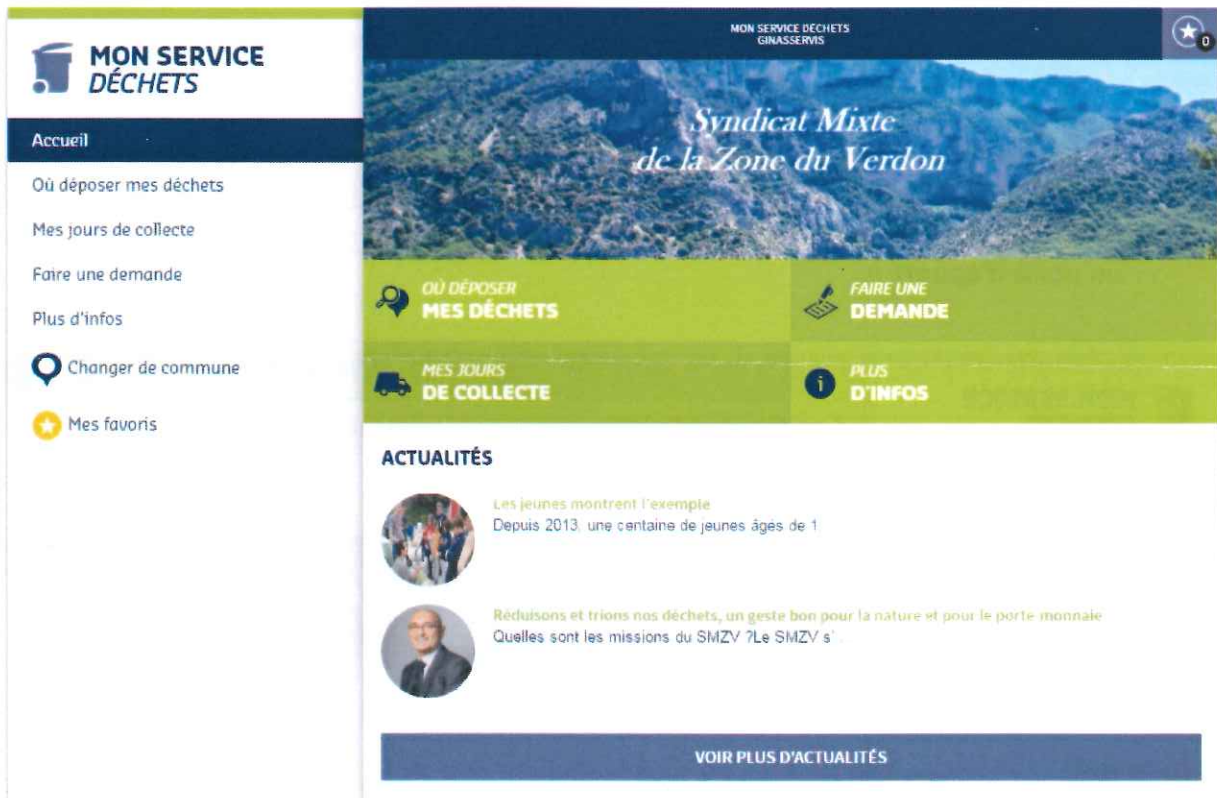


## Modèle d'utilisation du Site Internet « Mon Service Déchets »

1. Accéder au site Internet avec le lien suivant : <http://m.mon servicedechets.com/fr/>
2. Entrer dans la barre de recherche la commune du SMZV souhaitée



3. Arrivé sur la page ci-dessous, sélectionner l'onglet « Où déposer mes déchets »



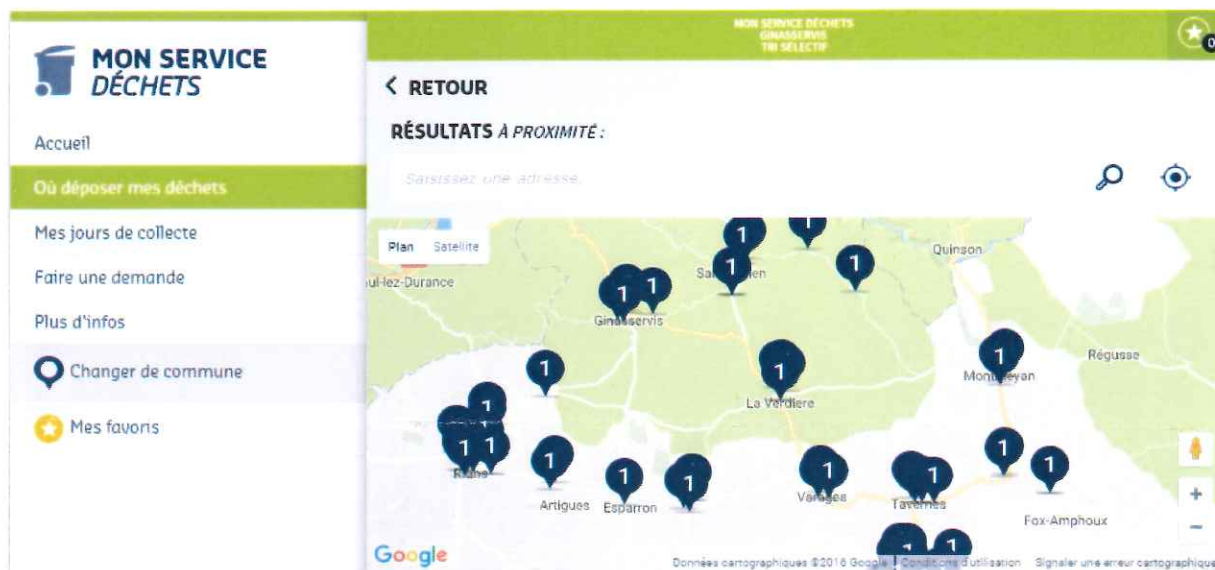
4. Dans la liste proposée, sélectionner par exemple les « briques alimentaires »

The screenshot shows the 'MON SERVICE DÉCHETS' website interface. On the left is a navigation menu with options: Accueil, Où déposer mes déchets (highlighted), Mes jours de collecte, Faire une demande, Plus d'infos, Changer de commune, and Mes favoris. The main content area is titled 'CHOISIR UN TYPE DE DÉCHET :'. It lists several categories of waste: Ampoules, néons (containing Néons and Lampe économie d'énergie et LED); Cartons; Déchets dangereux (containing Batterie de voiture, Mastic, Colle, Peintures, Produits chimiques, Acides, Bases, Radiographie, and Filtres à huile); Déchets verts (containing Déchets de jardin, plantes, végétaux); and Emballages ménagers (containing Bouteilles et flacons en plastique, Emballages cartons, Aérosols vides, Barquettes aluminium, Boites de conserve et canettes, and Briques alimentaires). The 'Briques alimentaires' option is highlighted.

5. Le programme analyse automatiquement si l'exutoire du déchet sélectionné est un point d'apport volontaire ou une déchetterie. Comme les « briques alimentaires » sont collectées dans les points d'apport volontaire, sélectionner l'onglet « A déposer dans un point d'apport ».

The screenshot shows the 'MON SERVICE DÉCHETS' website interface after selecting 'Briques alimentaires'. The main content area is titled '< BRIQUES ALIMENTAIRES, EMBALLAGES MÉNAGERS'. Below this, it states 'PLUSIEURS MODES DE DÉPÔT SONT DISPONIBLES :'. There are two options available: 'A déposer dans un point d'apport' and 'Y a-t-il une collecte régulière à mon adresse ?'. The first option is highlighted.

- Cela fait, une carte géo-référençant l'ensemble des points d'apports volontaires du SMZV s'affiche. Cliquer sur l'un des points de la commune souhaitée



- Il est alors proposé, lorsque l'accès au site Internet se fait via un téléphone ou une tablette, d'identifier sa position et de d'indiquer l'itinéraire le plus court pour accéder au point d'apport volontaire. Le fonctionnement reste le même si un déchet dont l'exutoire est une déchetterie est sélectionné.



Pour toute question complémentaire ou amélioration à apporter à ce service, n'hésitez pas joindre le siège administratif du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon. Des mises à jours régulières sont prévues.